

SELARL CSM² SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES (AARPI ERGAOMNES Avocats)

Siège social : 28, rue Ruffi 30000 NIMES

Cabinet d'Avignon : 4 av. Pierre Sépard 84000 AVIGNON

Courriel : csm2@ergaomnes.fr - Site internet : www.ergaomnes-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite au jugement d'orientation du 27 novembre 2025
avec Ordonnances rectificatives des 11 décembre 2025 et du 12 janvier 2026
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES

EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de NIMES (30)

Dans l'ensemble immobilier dénommé « LE SOLEIL LEVANT » :

Rue Matisse et Place Gauguin, cadastré :

Section EM n° 22 pour 01ha40a30ca

Section EM n° 23 pour 00ha06a70ca

APPARTEMENT TYPE 3 de 70,84 m² (LOT 574)

CAVE (LOT 655) PARKING (LOT 1112)

SUR LA MISE A PRIX DE : 25.000 €

(VINGT CINQ MILLE EUROS) OUTRE LES CHARGES

**Adjudication fixée à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES, au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du :
JEUDI 9 JUILLET 2026 à 9h30**

Visite des lieux assurée par la

SELARL PRONER OTT & Associés,

Commissaires de Justice à NIMES (Tél. 04.66.67.57.73)

Le Lundi 15 juin 2026 de 10h00 à 11h00

Il sera procédé à la requête du Syndicat de la Copropriété «LE SOLEIL LEVANT», dont le Siège Social est sis : Rue Matisse – Place Gauguin 30900 NIMES, représenté par son Syndic en exercice, la société H4 IMMOBILIER, dont le siège social est situé : 19 Boulevard Amiral Courbet 30000 NIMES, SAS immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 824 677 033, agissant poursuivies et diligences de ses représentant légaux domiciliés es qualités audit Siège. Ayant pour avocat constitué la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Membre de l'AARPI dénommé ERGA OMNES, Avocats au Barreau de NIMES (30000) y demeurant : 28 Rue Ruffi 30000 NIMES.

A la vente des biens ci-après :

Sur la Commune de NIMES (30), dans l'ensemble immobilier soumis au statut de la copropriété dénommé «LE SOLEIL LEVANT» : Rue matisse et Place Gauguin, cadastré Section EM n°

22 pour 01ha40a30ca et Section EM n° 23 pour 00ha06a70ca et consistant en les lots suivants :

LOT NUMERO CINO CENT SOIXANTE-OUATORZE (574) :

Appartement de type 3 de 70,84 m² situé au 5ème étage et les 170 /100000èmes des parties communes générales

LOT NUMERO SIX CENT CINQUANTE-CINO (655) :

Cave Bâtiment D escalier 29 niveau 4 et les 5/100000èmes des parties communes générales

LOT NUMERO MILLE CENT DOUZE (1112) :

Parking Bâtiment D niveau 6 et les 13/100000èmes des parties communes générales

et pour chacun des lots le 1/531ème indivis des lots n° 335 à 336, 820, 849, 886 à 888, 903, 906 à 907, 925, 931, 1031 à 1032, 1169, 1179, 1212, 1230 à 1233, 1262, 1354 à 1355, 1374 à 1381, 1387 à 1936.

Les lieux sont inoccupés.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 25/00061) Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (Sites internet : www.ergaomnes-avocats.fr ; www.avoventes.fr)